

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**DECRET N° 2015-043/PRES-TRANS/PM
portant nomination du Ministre des
Infrastructures, du Désenclavement et
des Transports.**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VU la Constitution ;

VU la Charte de la transition ;

VU le décret n° 2014-001/PRES-TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2014-004/PRES-TRANS/PM du 23 novembre 2014 portant composition du Gouvernement ;

Sur proposition du Premier Ministre ;

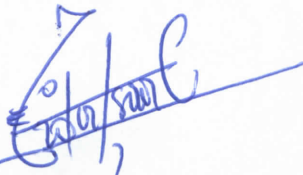
DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Daouda TRAORE, est nommé Ministre des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports

ARTICLE 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 20 janvier 2015

Le Premier Ministre



Yacouba Isaac ZIDA

Michel KAFANDO

